

**SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC**

## Du jamais vu depuis 1972!

C'EST EN PARLANT DE LA FORCE DE L'UNITÉ QUE MICHEL ARSENAULT A SOULIGNÉ L'ANNONCE DE L'IMPOSANT FRONT COMMUN, À L'AUBE DE LA PROCHAINE RONDE DE NÉGOCIATION DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC.

La FTQ, la CSN et le SISF (regroupant la CSQ, la FIQ, l'APTS, le SFPO et le SPGQ) ont en effet décidé d'unir leurs forces pour faire face au gouvernement Charest, alors que les conventions collectives de leurs 475 000 membres viendront à échéance le 31 mars 2010.

La nouvelle n'avait pas été transmise dans les salles de presse que certains journalistes n'y sont pas allés de main morte pour dénoncer «l'indécence» des organisations syndicales, qui y vont d'une modeste demande d'augmentation de 2 % par année, assortie d'un rattrapage de 1,75 %, ce qui représente 0,99 \$ l'heure.

On parle de salariés «riches» qui, de surcroît, ont la sécurité d'emploi. On parle que de l'autre côté de la table, on trouve des contribuables



Les porte-parole de la FTQ, de la CSN et du SISF, accompagnés des représentants et représentantes de l'ensemble des syndicats visés, ont lancé le 11 mai dernier un vaste Front commun en prévision de la prochaine ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic.

«qui rallongent leurs heures», qui n'ont ni sécurité d'emploi, ni retraite payée à 55 ans.

De telles attaques se répéteront au fur et à mesure qu'avancera la prochaine négociation. À chaque occasion il faudra donner l'heure juste.

Plusieurs faits parlent d'eux-mêmes. En voici quelques exemples :

▼ Employée occasionnelle ou à temps partiel — et c'est le cas pour 70 % d'entre elles — une préposée aux bénéficiaires gagne à peine 26 500 \$ par année et, faute de personnel, elle est parfois obligée de faire deux quarts de travail en file.

▼ La prise normale de la retraite est à 60 ans d'âge ou après 35 années de service.

▼ La vision caricaturale de la sécurité d'emploi qui présente des employés de l'État tablettés et payés à ne rien faire est complètement fautive. Les personnes mises à pied dans le secteur public doivent accepter d'aller occuper un poste où il y a un besoin de main-d'œuvre ou démissionner.

Tout le monde sait que si l'on fait venir un plombier ou un électricien chez soi, il en coûtera environ 75 \$ l'heure. Dans le secteur public, alors que ces derniers s'occupent

de la salubrité de la tuyauterie ou de la ventilation de nos écoles et de nos hôpitaux, ils gagnent 21,56 \$ l'heure (26,09 \$ si on inclut les avantages sociaux).

Où est le scandale? Les salariés des secteurs public et parapublic prennent soin de nos enfants et de nos parents. Ils contribuent à l'éducation de tous, ils soignent les malades, ils entretiennent les édifices publics, bref, ils forment l'ossature de nos services publics.

Le Monde ouvrier salue le nouveau Front commun et lui souhaite de négocier une convention collective à la hauteur de ses aspirations.

**CAMPAGNE DE SALISSAGE ENVERS LA FTQ**

## Cessons le cirque médiatique

DEPUIS TROIS MOIS DÉJÀ, LA FTQ FAIT L'OBJET D'UNE CAMPAGNE DE SALISSAGE EN BONNE ET DUE FORME. À PARTIR D'ENQUÊTES TOUCHANT DES COMPAGNIES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, CERTAINS MÉDIAS ONT DÉCIDÉ DE DÉNIGRER PAR ASSOCIATION LA CENTRALE AINSI QUE LE FONDS DE SOLIDARITÉ.

Rappelons tout d'abord qu'à la suite des allégations concernant un dirigeant de la FTQ-Construction, bien avant la médiatisation de celles-ci, la direction de la FTQ a réagi



Michel Arsenault et René Roy.

promptement. Des élections anticipées ont été tenues sous la supervision du président de la FTQ, suite auxquelles une nouvelle équipe a pris les commandes et a rapidement mis en place des procédures et pratiques visant à renforcer la vérification et la transparence dans la gestion des affaires syndicales. D'une

gestion basée sur la confiance, la FTQ-Construction est passée à une gestion basée sur la bonne gouvernance.

Voilà pour les faits avant que la machine médiatique ne s'emballé avec des insinuations, des condamnations par association, des perquisitions ou des descentes qui n'en étaient pas.

Depuis septembre 2008, nous avons pris des mesures et annoncé publiquement à plusieurs reprises que nous ne tolérerons d'aucune façon l'infiltration de nos rangs ou de nos partenaires par des éléments du crime organisé et que si la Sûreté du Québec (SQ) a des accusations à porter, qu'elle les porte. Mais cessons le cirque médiatique qui fait débarquer la SQ avec les caméras de Radio-Canada à la FTQ alors que 15 entreprises sont perquisitionnées. S'il y a blanchiment d'argent, ce sont des entreprises qui blanchissent et non la FTQ. Il faut que cessent également ces procès d'intention par association.

**SUITE EN PAGE 3**

**SOMMAIRE****2****NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL CHEZ VIDÉOTRON****4****FRANCISATION DES ÉCHANGES FRUCTUEUX****5****MÉTIER : ÉBÉNISTE****6****UN COLLOQUE À NE PAS MANQUER****8****28 AVRIL ON SE SOUVIENT****12****LIBERTÉ D'EXPRESSION EN PÉRIODE ÉLECTORALE LA FTQ EN APPELLE DU JUGEMENT**



MICHEL CHARTRAND

## On signe chez Vidéotron!

BONNE NOUVELLE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS DU SCFP. AU TERME D'UNE SÉRIE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES TENUES EN MARS DERNIER, PAS MOINS DE 95 % DES 2800 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DE VIDÉOTRON ONT ACCEPTÉ L'ENTENTE DE PRINCIPE CONCLUE PAR LEUR COMITÉ DE NÉGOCIATION. LE CONTRAT DE TRAVAIL, D'UNE DURÉE DE CINQ ANS, PRENDRA FIN EN 2013 ET PRÉVOIT DES HAUSSES SALARIALES DE 3 % PAR ANNÉE.

**F**ait exceptionnel dans le contexte de la récession, avec cette convention des centaines d'emplois syndiqués seront bientôt créés, notamment au nouveau centre d'appels de Joliette. Les salariés ont aussi obtenu le comblement de plusieurs postes, l'établissement de planchers d'emploi – lorsqu'il existe encore de la sous-traitance pour les fonctions concernées – et le rapatriement de tâches qui étaient confiées en sous-traitance. En contrepartie, l'employeur bénéficiera d'une flexibilité accrue pour la modernisation de son réseau et le déploiement du sans-fil 3G. Une négociation dont les résultats sont plus que positifs selon les représentants syndicaux. «Le processus a été long et parfois ardu, mais on est heureux de l'entente», a déclaré Denis Plante, conseiller du SCFP.

*Au final, tout le monde y trouve son compte, les emplois de nos membres sont sécurisés et on améliore leurs conditions de travail.»*

Soulignons de plus que les syndiqués ont négocié un projet de télétravail et la possibilité pour les employés de 55 ans et plus de modifier leur temps de travail en réduisant leurs heures ou leur journée de travail. Cette ouverture à la conciliation travail-vie sera également offerte aux syndiqués désirant retourner aux études pour enrichir leur formation. «Nous avons aussi gagné de la flexibilité pour les employés», affirme Bruno Tremblay, conseiller syndical. On est très satisfaits d'offrir à nos membres de telles possibilités. Cela fait partie des nouvelles réalités et des nouveaux besoins des travailleurs et des travailleuses.»

## Début des négociations pour les 10 000 employés de bureau de Bell

Le 5 mai dernier, s'est amorcée la négociation de ce groupe d'employés du Québec et de l'Ontario provenant d'un syndicat indépendant (ACET) qui a récemment fusionné avec le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Il s'agira de leur première négociation au sein de la FTQ. Dans le contexte économique que l'on connaît, nous appréhendons des négociations longues et difficiles.

À suivre.

## Les travailleurs et les travailleuses de Cineplex Divertissement manifestent

Exaspérés par la lenteur des négociations, les travailleurs et les travailleuses de la section locale 262 de l'Alliance internationale des employés de scène, théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes (AIEST), ont manifesté, le mardi 28 avril dernier à Montréal.

Cette manifestation a été organisée pour riposter contre l'impasse dans les négociations avec Cineplex Divertissement en ce qui a trait au personnel d'accueil des cinémas Quartier Latin,



NICOLAS-ÉRIC TAIN

Ellis Jacob, président-directeur général de Cineplex, pour se faire entendre et dénoncer l'attitude de l'employeur.

Rappelons que plus de 300 salariés sont touchés par ces négociations. La convention collective des cinémas Quartier Latin et Place LaSalle est échue depuis le 1<sup>er</sup> février 2008. Pour ce qui est des cinémas de la région de Québec, leur convention est échue depuis le 24 mai 2008.

Place LaSalle, Brossard, Beauport et Place Charest.

Les membres de la section locale 262 ont profité d'une soirée organisée par l'Association des propriétaires de cinémas et cinéparcs du Québec (APCCQ) pour rendre hommage à

## GRÈVE CHEZ PRYSMIAN À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

### Les Métallos dans la rue pour le respect



MARC-ANDRÉ BOURGEOIS

Piquet de grève devant Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est à plus de 98 % que les 200 Métallos chez Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu ont voté pour la grève qui a été déclenchée le 1<sup>er</sup> avril dernier. Les négociations achoppent sur les clauses normatives alors que les questions monétaires n'ont toujours pas été abordées. «Malgré la bonne foi du syndicat, les discussions stagnaient. Après vingt et une rencontres de négociation, dont quinze devant le conciliateur, l'employeur est resté complètement fermé», a déclaré Dominic Lemieux, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

### Un geste courageux

Malgré la situation économique, les travailleurs de Prysmian ont décidé de déclencher la grève pour obtenir le respect. Les enjeux de la négociation portent notamment sur le respect de l'ancienneté et des horaires. «Nos demandes n'ont pas d'incidence sur la productivité. Nous sommes prêts à discuter sur des enjeux qui vont assurer la survie de l'entreprise, nous réclamons aussi de l'investissement dans l'entreprise pour garantir nos emplois à long terme. Nos membres sont de bonne foi et se battent pour leur dignité et non pas pour des hausses salariales!», a poursuivi Sylvain Milot, président de la section locale 8428.

## CONSEIL RÉGIONAL FTQ DU SUROÏT

### Un congrès dynamique

Le congrès du Conseil régional FTQ du Suroît s'est tenu le 18 avril dernier à Salaberry-de-Valleyfield sous le signe de l'engagement et de la solidarité. Cet important événement a regroupé une trentaine de déléguées et de délégués enthousiastes, bien déterminés à se retrousser les manches pour faire face à la crise économique.

Partant des constats dramatiques des effets de la crise dans le Suroît, fermetures d'usines et mises à pied massives dont le cas le plus récent est Rio Tinto Alcan à Beauharnois, les affiliés ont discuté de la nécessité de renforcer leur action politique afin, notamment, de réformer le régime de l'assurance-emploi.

Plusieurs invités ont contribué à alimenter la réflexion des personnes participantes. René Lévesque a même fait une apparition surprise fort remarquée et appréciée dans la vidéo

*Un vrai syndicalisme, pour quoi?* René Roy, secrétaire général de la FTQ, a parlé des récents événements à la FTQ et des campagnes de la FTQ.

Un panel a abordé la question des campagnes Centraide en milieu de travail.

Deux résolutions ont été adoptées, une créant un regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) et l'autre faisant passer la cotisation des affiliés de 25 à 35 cents par membre par mois. Finalement, un exécutif de 12 membres provenant de 6 syndicats différents a été élu.

## Le Monde ouvrier DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arseneault

Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 12100 Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8001

Courriel : ftq@ftq.qc.ca

Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef

Isabelle Gareau

**Collaboration** Bernise Martel (DS Estrie, Mauricie-Centre-du-Québec); Carole Clément (DS Montérégie); André Leclerc; Gilles Léveillé; Daniel Mallette, André Laplante (Métallos); André Fleury (RSR); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Jean-François Labonté (SEP); Alexandre Boulé (SCFP); Thao T. Dao (UTIS); Monique Audet, Louis Cauchy, Rima Chaaban, Gilles Chapadeau, Robert Demers, Jean Dussault, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Sylvie Lépine, Marie-Josée Naud, FTQ

**Conception graphique** Anne Brissette

**Illustration** Marc Mongeau

**Photos** Clément Allard, Paul-Émile Auger, Denis Besner, Marc-André Bourgeois, Francine Bourré, Sylvie Cadieux, Michel Chartrand, Joël Dada, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Daniel Jalbert, Julie Lacasse, Jean Laverdière, André

Leclerc, Daniel Mallette, Bernise Martel, Luis Millard, François Nadeau, Pépé Périard, Éric Poulin, Sébastien Ricard, Nicolas-Éric Tain, Annie Thériault Roussel

**Abonnement et changement d'adresse** mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

**Tirage** 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



DENIS BESNER

On peut faire le ménage dans notre maison, mais on ne peut faire le travail de la police!

Ce qui nous importait au plus haut point, tout au long de cette crise, c'était la cohésion de notre grande centrale, la confiance de ses membres, le maintien de la FTQ comme institution de premier plan pour la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses, tant dans leurs milieux de travail qu'auprès des décideurs politiques à quelque niveau que ce soit. Nous pouvons dire aujourd'hui que l'appui indéfectible du Bureau et du Conseil général nous ont été d'un grand secours pour atteindre ces objectifs.

Une des leçons que nous tirons de cette période mouvementée, c'est la nécessité de nous doter d'une structure de communication rapide et efficace entre la direction de la FTQ, ses affiliés et ses membres pour pouvoir donner l'heure juste en temps réel, pour leur donner les faits qui permettront de contrebalancer le discours médiatique trop souvent soumis à des impératifs de sensationnalisme qui impliquent malheureusement certains raccourcis. Les membres du Bureau nous ont assurés de leur appui dans cette démarche pour laquelle vous serez bientôt sollicités.

Quant au Fonds de solidarité, dans la poursuite de son processus d'amélioration continue comme il l'a toujours fait depuis ses débuts, et même si ses standards de vérification et de transparence étaient déjà les plus élevés dans le domaine des institutions financières, son conseil d'administration du 30 avril dernier a mis en place des mesures renforcées quant à la présence de membres indépendants sur les comités décisionnels d'investissement. Mais tout comme le prévoit sa Loi constitutive, le conseil d'administration du Fonds demeure composé majoritairement de membres de la FTQ.

Nous saluons le courage de l'équipe du Fonds qui n'a pas hésité une seconde à agir pour protéger l'avoir de ses actionnaires et souscripteurs, aussitôt que des allégations de malversations lui ont été signalées.

Notre engagement pris devant les membres au dernier congrès de diriger la plus grande centrale syndicale québécoise avec intégrité et détermination, de même que l'appui des affiliés, nous permettront de traverser cette période mouvementée, collectivement, plus forts et plus solidaires que jamais. Nous maintenons le cap.

Solidairement,

*Michel Arsenault*

Michel Arsenault, président

*René Roy*

René Roy, secrétaire général

## SORTIE DE CRISE : LE MONDE D'ABORD!

# La Fête internationale des travailleuses et des travailleurs soulignée un peu partout au Québec



### La ministre Verner visitée à Québec

Plus de 200 personnes, dont plusieurs provenant du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, ont manifesté devant les bureaux de la ministre fédérale Josée Verner. Les porte-parole de l'intersyndicale ont dénoncé l'inertie de la ministre dans tous les dossiers qui touchent la région, plus particulièrement dans les dossiers de l'assurance-emploi, de la forêt et des pâtes et papiers.

PAUL-ÉMILE AUGER



### La Mauricie rend hommage à ses militants et militantes

Depuis 18 ans, le Conseil régional FTQ Mauricie — Centre-du-Québec profite de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs pour organiser une soirée hommage aux militants et aux militantes de la région. À cette occasion, un hommage particulier a été rendu à des femmes et à des hommes qui se sont impliqués syndicalement durant leur vie et qui ont marqué de façon significative l'histoire de leur syndicat ou de leur section locale.



DANIEL JALBERT

1<sup>re</sup> rangée, les personnes honorées cette année: Donald Solomon (SCEP-184), Denise Béland (SCFP-1800), Mario Dallaire (TUAC-503), Jacques Pronovost (délégué social retraité). 2<sup>e</sup> rangée, les membres du bureau de direction: André Plourde, André Fleury, Michel Dupont, Michel Hamelin et Michel Lamothe.

### La région de l'Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec mobilisée



JULIE LACASSE

À Rouyn-Noranda, plus de 140 personnes se sont rendues au Centre Service Canada pour manifester leur mécontentement face à l'inaction du gouvernement fédéral dans le dossier de l'assurance-emploi. Cette activité était organisée par l'intersyndicale de la région.



Le 30 avril, le Conseil régional FTQ a tenu son traditionnel souper spaghetti auquel plus de 230 personnes ont participé. Organisée dans le cadre de la Fête du

### 300 personnes célèbrent le 1<sup>er</sup> mai sur la Rive-Sud!

À l'invitation de l'intersyndicale de la Rive-Sud, plus de 300 personnes se sont rassemblées au parc Le Moine pour célébrer la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Les militants et les militantes en ont profité pour revendiquer des modifications au régime d'assurance-emploi pour mieux protéger les gens qui perdent leur emploi. Une expérience réussie qui deviendra sans doute une tradition!



SEBASTIEN RICARD



PHOTOS MARTINE DOYON



À Montréal, plus de 3000 personnes ont répondu à l'appel des organisations syndicales, étudiantes et populaires à manifester dans les rues du quartier populaire Hochelaga-Maisonneuve pour revendiquer des interventions concrètes du gouvernement afin d'aider les travailleuses et les travailleurs et nos collectivités à passer à travers la crise économique qui frappe actuellement le Québec avec force.

### L'intersyndicale du Suroît, COTON 46, exige une révision du régime d'assurance-emploi



DANIEL MALLETTE

Une centaine de personnes se sont rassemblées le 1<sup>er</sup> mai au Marché public à Salaberry-de-Valleyfield pour exprimer leur solidarité avec les 3000 travailleurs et travailleuses qui

ont perdu leur emploi depuis quatre ans dans la région. Le temps est à se serrer les coudes et elles se sont engagées à soutenir la lutte pour réformer le régime d'assurance-emploi.

Un beau geste de solidarité a été posé par COTON 46. En effet, 447 \$, la moitié des profits de la soirée, ont été versés aux travailleurs et aux travailleuses des sections locales 8428 et 7016 du Syndicat des Métallistes en grève chez Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu.

### L'Outaouais de la partie

Environ 150 personnes ont participé à la marche organisée par le Réseau de vigilance à Gatineau. En après-midi, une visite guidée de l'île de Hull a été organisée. Le président de la Société d'histoire de l'Outaouais, Michel Prévost, a commenté des sites historiques des grandes batailles syndicales et populaires.

Roger Blanchette, historien fort connu dans la région, a animé la soirée qui a été l'occasion de présenter un manifeste revendiquant la reconnaissance officielle du parc Fontaine comme site patrimonial historique de résistance populaire et ouvrière.



FRANÇOISE BOURRIÈRE



LOUIS MILLARD

## 10 ans de formation en français, ça se fête!

Le 22 avril dernier, l'Union des Travailleurs et Travailleuses Industriels et de Service (UTIS) — anciennement UNITE-HERE — en collaboration avec l'organisme Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM), célébrait le 10<sup>e</sup> anniversaire des cours de formation de base, d'initiation à l'informatique et de francisation. Ces formations ont été données à 662 membres depuis 1999. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation et la soirée fut un franc succès. Une banderole souvenir, avec tous les noms des participants et des participantes, a été confectionnée pour l'occasion. Plusieurs témoignages touchants d'anciens participants et de participants actuels ont eu lieu lors de la soirée. L'UTIS est fière d'avoir contribué au fil des années à améliorer l'intégration de ses membres dans leur milieu de travail et dans leur vie quotidienne, en leur permettant de développer de nombreuses compétences.

### MONTÉRÉGIE

## Une soixantaine de délégués sociaux prennent une journée pour se faire du bien

LE RÉSEAU DES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX (DS) DE LA FTQ EN MONTÉRÉGIE EST BIEN VIVANT. À PREUVE, UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES ONT ASSISTÉ À LA RENCONTRE ANNUELLE DU 29 AVRIL DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE BROSSARD.

**A**utour du thème « Aujourd'hui, c'est MA journée! », les participants et les participantes ont d'abord réfléchi sur l'importance de garder l'espoir présent en soi pour pouvoir le transmettre autour d'eux.

Xénia Halmov, coordonnatrice du programme régional de formation en prévention du suicide, a rappelé qu'il faut reconnaître ses limites et être à l'écoute de soi. Elle a fourni des pistes pour préserver notre équilibre et notre sérénité. « Si vous êtes DS, c'est que vous avez espoir en l'humanité, alors prenez-en soin en prenant soin de vous, le monde a besoin de gens

généreux! », a-t-elle dit en conclusion.

L'après-midi a été consacré à un atelier de réflexion ayant pour titre « À la recherche de mon confort de vie », en compagnie du psychologue Jean Paré. Sous le signe de l'humour, l'échange a permis d'examiner 14 règles de vie sur lesquelles nous appuyer pour améliorer notre qualité de vie. Le rire et la détente ont permis à tout le monde de faire le plein d'énergie.

Les militants et les militantes des Conseils régionaux Haute-Yamaska, Richelieu et du Suroît ont aussi eu l'occasion d'entendre le secrétaire général de la FTQ, René Roy.



DANIEL MALLETTE

## FRANCISATION Un autre rendez-vous réussi

LE 30 MARS DERNIER, UNE CENTAINE DE TRAVAILLEURS ET DE TRAVAILLEUSES, POUR LA PLUPART MEMBRES DE COMITÉS DE FRANCISATION, ONT RÉPONDU À L'INVITATION ANNUELLE DE LA FTQ.

**D**epuis maintenant 18 ans, la FTQ organise cette rencontre afin de permettre aux militants et aux militantes d'échanger entre eux et de faire un bilan de la situation du français dans leurs milieux de travail respectifs. Cette année, la rencontre s'est tenue au Centre Sheraton du centre-ville de Montréal.

Présidée par le secrétaire général, René Roy, cette journée a offert un lieu d'interaction et de partage d'expériences entre les participants et les participantes. Ils ont alors été invités à partager leurs inquiétudes ainsi que leurs réalisations quant à l'usage du français au travail. Ils ont aussi mis en évidence les principaux obstacles contre lesquels ils doivent lutter pour que le français s'épanouisse. Par exemple, les outils de travail qui arrivent de l'extérieur du Québec sans être traduits; des dirigeants d'entreprises qui ne possèdent pas de connaissance fonctionnelle du français; la « réanglicisation » lors des fusions ou des ventes d'entreprises et la montée des exigences de l'anglais comme critère d'embauche.

### Une visite appréciée

La présence de Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications, de la Condition féminine et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, a été un moment fort de la journée. La ministre a d'abord salué les efforts soutenus de la FTQ en matière de francisation



ISABELLE GAREAU

et s'est dite heureuse de rencontrer des militants et des militantes de la francisation et d'échanger avec eux.

Dans son discours, la ministre a tenu à exprimer certaines préoccupations quant à l'avenir du français au Québec. Elle a fait état des défis auxquels les Québécois et les Québécoises auront à faire face dans l'avenir pour préserver le français comme langue officielle du Québec, entre autres, la mondialisation et les nouvelles technologies de l'information. Elle a aussi mis l'accent sur la nécessité de faire en sorte que les nouveaux arrivants et arrivantes aient un accès rapide au marché du travail et à des cours de français. En terminant, elle a exhorté les militants et les militantes à faire preuve de vigilance pour que, dans leurs milieux de travail, le combat se poursuive pour les générations futures.

Au terme de la journée, trois principales recommandations ont émergé des échanges:

- ▼ que la FTQ fasse des représentations auprès du gouvernement pour que les universités francophones soient soumises, au même titre que les entreprises, aux dispositions de la Charte de la langue française;

- ▼ que la FTQ poursuive ses représentations auprès du gouvernement pour que l'Office québécois de la langue française (OQLF) relève directement de l'Assemblée nationale;

- ▼ que la FTQ organise une rencontre des membres des comités de francisation en 2010.

En guise de conclusion, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a rappelé aux personnes présentes que « c'est par le militantisme et les efforts des travailleurs et des travailleuses que le français survivra au Québec, et par ricochet, en Amérique. »



La ministre Christine St-Pierre et le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

ISABELLE GAREAU

### Procurez-vous gratuitement la vidéo du Service de la francisation

Elle vous servira d'outil dans vos milieux de travail afin de promouvoir la langue française comme langue officielle au Québec. Faites-en la demande en communiquant avec le centre de documentation au 514 383-8025.

## MARAUDAGE DANS LA CONSTRUCTION

LA FTQ-CONSTRUCTION MISE PLUS QUE JAMAIS SUR SON EXPERTISE, SA FORCE DE REPRÉSENTATION AUPRÈS DES EMPLOYEURS ET DES DÉCIDEURS DE L'INDUSTRIE ET SUR SES RÉALISATIONS POUR RENFORCER SA POSITION DANS LA CAMPAGNE D'ALLÉGÈANCE QUI SE TERMINERA QUAND VOUS LIREZ CES LIGNES.

La FTQ-Construction ne soulignera jamais assez son rôle crucial pour la pleine application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, notamment au chapitre de la prévention et de la formation.

Retour du résidentiel dans le giron de la réglementation de l'industrie, dénouement de l'impasse

sur la machinerie de production, amélioration des retraites et assurances, autant de dossiers à l'actif de la plus importante organisation syndicale dans la construction au Québec.

Avec une nouvelle direction et des mesures de contrôle renforcées quant à la transparence et à l'intégrité dans la conduite

de ses affaires, la FTQ-Construction compte bien reprendre sa place à la table de négociation, rôle pour lequel elle dispose d'une expertise de plus de 20 ans et des outils nécessaires à l'amélioration des salaires et des conditions de travail des employés de ce secteur névralgique de l'économie québécoise.

# Métier : ébéniste

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Le Centre de finition Global de Bombardier, situé à Dorval, fabrique les avions Global Express qui sont vendus un peu partout dans le monde à des compagnies ou à des particuliers, au coût approximatif de 50 millions de dollars américains. À l'intérieur de l'immense bâtisse, on découvre des ateliers dans lesquels 230 ébénistes, affiliés à la section locale 62 des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), œuvrent sur des horaires de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine.



BOMBARDIER

Un métier minutieux qui consiste à travailler la fibre de verre et le bois pour fabriquer tous les meubles qui se retrouvent à l'intérieur des avions Global Express. Les panneaux en fibre de verre sont fabriqués dans les salles de coupe et envoyés ensuite aux différents ateliers d'ébénisterie. Les ébénistes fabriquent ensuite la structure des différents meubles et les recouvrent de bois. Portes, murs, meubles, tables, vanités, tout est fabriqué par eux.

Martine Robert (ci-contre) a été engagée au Centre de finition tout juste après sa sortie de l'école en ébénisterie. Elle y travaille depuis quatre ans et demi. On la voit ici assembler un meuble en érable piqué frisé. Ce type de meuble, dans lequel on retrouve les cafetières, réfrigérateurs et micro-ondes, est installé à l'entrée de l'appareil.



MARTINE DOYON



MARTINE DOYON

« Quand on travaille sur un avion, on a la satisfaction du travail bien fait, la fierté du détail parfait », affirme Martine.

Jean-Philippe Guimond est ébéniste chez Bombardier depuis neuf ans. Il s'occupe principalement des meubles qui sont disposés au centre des appareils confectionnés par Bombardier. On retrouve généralement dans ces meu-

bles : tablettes, bar, téléviseur, etc. Il s'agit du meuble le plus important de l'avion, qui peut, selon les goûts des clients, prendre différentes formes. Sur la photo, Jean-Philippe ouvre les pentures avant d'assembler le meuble.

« Entre ce que les clients imaginent pour leur meuble central et ce qui est réalisable, il y a souvent une marge qui devient mon espace de créativité. Il faut s'arranger pour que ça marche, que le meuble se tienne, qu'il soit parfait et solide », raconte Jean-Philippe.

Jean-Philippe est aussi impliqué depuis plusieurs années dans le comité environnemental de sa section locale. Plusieurs activités sont organisées comme la célébration récente du Jour de la terre, le 22 avril dernier. Pour cette occasion, le comité a tenu des kiosques

au Centre de finition Global pour présenter les initiatives environnementales locales.

Merci à Daniel Verdon, président de l'unité Bombardier de la section locale 62 des TCA, d'avoir rendu cette rencontre possible.



BOMBARDIER

On voit ici une table et un meuble central confectionnés au Centre de finition Global.

## CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

**Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.**

### Oswaldo Montoya Syndicaliste de cœur et d'action

#### Chassé par la guérilla

Le Salvador est un pays d'Amérique centrale, entre le Guatemala et le Honduras, qui compte environ 7 millions d'habitants. En 1979, la guérilla éclate partout dans le pays marquant ainsi douze années de guerre civile au cours desquelles les escadrons de la mort firent des milliers de victimes. Oswaldo Montoya, jeune technicien en génie civil, décide de quitter son pays pour fuir la répression et

les massacres aveugles. Il choisit le Québec comme terre d'asile. Nous sommes en 1982.

Dès son arrivée au Québec, Oswaldo déploie une énergie hors du commun pour s'intégrer à notre société. Il s'inscrit à des cours de français dès le lendemain de son arrivée et s'y adonne de manière intensive, sept jours par semaine. Tout en poursuivant ses cours

de français, il fait reconnaître la formation acquise dans son pays et, à peine six mois plus tard, il trouve un emploi correspondant à sa formation qu'il occupera pendant cinq ans. En 1986, Oswaldo visite son pays et constate que la violence politique continue et que la guerre civile s'intensifie malgré le Traité de paix intervenu quelques années plus tôt.

À l'été 1988, il est embauché par Hydro-Québec comme technologue au poste Micoua, près de Baie-Comeau. Pendant trois ans, il reviendra à Montréal toutes les deux semaines pour rejoindre sa famille.

#### La Côte-Nord, source d'inspiration

Jusqu'à là peu sensible à la cause syndicale, c'est au cours de son affectation sur la Côte-Nord que Oswaldo est touché et interpellé par le militantisme des travailleurs et des travailleuses de la Côte-Nord. Il découvre la solidarité du mouvement syndical et son fonctionnement démocratique. De retour à Montréal, de membre sympathisant il devient membre actif et décide de militer en se faisant élire délégué puis directeur régional de la section locale 957 du SCFP qui compte 2 000 technologues et qui est présente dans dix régions du Québec. Depuis 2008,

Oswaldo en est le secrétaire général.

Quand on demande à Oswaldo ce que son engagement syndical lui apporte, c'est sans hésiter qu'il dit y trouver une voie extraordinaire de participation à la vie communautaire : « La vie syndicale nous montre comment agir et nous fournit les outils nécessaires pour aider et défendre nos confrères et consoeurs du monde du travail. » Par ailleurs, il déplore le fait que les personnes immigrantes manquent d'information sur le fonctionnement et sur le rôle du syndicalisme au Québec : « Il existe une certaine méfiance à l'égard du mouvement syndical qui freine leur implication pleine et entière. Nous nous devons d'aller vers elles pour enga-



ISABELLE GAREAU

Oswaldo Montoya

ger un dialogue et pour les informer. »

Quand on écoute Oswaldo nous raconter son parcours d'immigrant et sa passion pour la vie syndicale, on ne peut s'empêcher de saluer l'apport riche et solide d'un militant comme lui.

# Maintenons le cap sur la sécurité financière à la retraite

Près de 200 personnes impliquées dans le dossier de la retraite au sein de leur syndicat ont participé au séminaire organisé par la FTQ le 2 avril dernier. Dans le contexte actuel d'insécurité face à la pérennité des régimes de retraite, les discussions ont porté, notamment, sur l'impact de la crise financière sur les régimes de retraite et sur les solutions pour y faire face.

Les conférenciers ont abordé les enjeux de la crise financière et son impact sur les marchés financiers, les mesures d'allègement adoptées pour aider les régimes de retraite à passer à travers la crise et les solutions qui s'offrent à nous au niveau de l'aménagement des régimes.

Les membres des différents syndicats des casinos ont témoigné du résultat de leurs efforts de mobilisation afin de négocier l'implantation d'un nouveau régime à prestations déterminées. Une représentante du CWC (Comité de la Confédération Syndicale Internationale sur le capital des travailleurs) a présenté la campagne syndicale pour l'investissement responsable en Birmanie.

## Une occasion de s'informer et d'échanger

Les personnes participantes ont souligné l'intérêt de ces rencontres pour échanger sur des problèmes communs aux régimes de retraite. Les questions traitant de l'importance de mobiliser les membres afin d'assurer le maintien des régimes à prestations déterminées et de l'implication des jeunes et des femmes dans le dossier de la retraite ont également été soulevées.

Tous les documents du séminaire sont disponibles sur le portail Internet de la FTQ, à la section *Retraite*: [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a fait le discours d'ouverture de cette journée fort appréciée. On le voit ici en compagnie de Réjean Bellemare et Marie-Josée Naud de la FTQ et de Sylvain Boulé, président et chef de la direction de Placements Montrusco Bolton.

## CAMPAGNE POUR SAUVER LA SIDÉRURGIE QUÉBÉCOISE Le laminoir à poutrelles, c'est maintenant qu'on le veut !



Les Métallos ont lancé une campagne pour forcer ArcelorMittal à respecter son engagement pris en 2007 de construire un laminoir à poutrelles à Contrecoeur. « La sidérurgie québécoise est en danger. Il faut se préparer pour la relance. C'est inconcevable que nous importions des poutrelles d'acier alors que nous pourrions les faire ici. Le gouvernement doit s'impliquer », a déclaré Daniel Roy, directeur québécois des Métallos.

« Si nous ne faisons rien, a poursuivi Claude Langlois, président de la section locale 6586, ArcelorMittal aura béné-

ficié de la privatisation de Sidbec pour affaiblir notre sidérurgie. Contrecoeur a généré 1,2 milliard \$ de profits en dix ans ».

C'est en novembre 2007 qu'Arcelor-Mittal restructure ses opérations. Dofasco en Ontario récupère les laminoirs de Contrecoeur. En mars 2008, la compagnie ferme la tréfilerie à Lachine. Le 7 avril 2009, elle annonce que l'usine de réduction ferme ses portes pour une période indéterminée. Le secteur de la coulée à brame connaîtra le même sort le 27 juin 2009. De 1650 travailleurs en 1982, il en restera à peine 400 aux installations de Contrecoeur.

Une pétition circule jusqu'au 15 juin. Elle est disponible sur le site [www.metallos.org](http://www.metallos.org)

# Des milieux de travail essoufflés, du temps à négocier

LORS DU DERNIER CONGRÈS TRIENNAL DE LA FTQ, LES QUELQUE 1 500 PERSONNES DÉLÉGUÉES ONT VOTÉ UNE RÉSOLUTION À L'EFFET DE FAIRE DE LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE UNE PRIORITÉ. C'EST POURQUOI LA FTQ ORGANISE UN COLLOQUE, LES 11 ET 12 NOVEMBRE PROCHAIN, AFIN DE DRESSER LE PORTRAIT DE LA SITUATION DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET D'ÉLABORER DES PISTES D'ACTION POUR FACILITER CETTE CONCILIATION.



faut élargir cette définition, y inclure les frères, les sœurs, les parents, les beaux-parents, les petits-enfants, etc. Les grands-parents chez nous, depuis la signature de la dernière convention collective, peuvent se prévaloir des congés sociaux et des congés de maladie pour eux-mêmes ou pour leur famille, dans cette notion plus large.»

Le colloque, qui mettra l'accent sur les milieux de travail, sera justement l'occasion d'échanger sur des expériences vécues et sur ce que les syndicats peuvent revendiquer pour faciliter la conciliation travail-famille.

## À la recherche du temps perdu

Le temps est évidemment l'enjeu principal des conflits entre les exigences du travail et tout le reste de la vie personnelle. Les participants et les participantes au colloque en débattront donc sous toutes ses coutures: la réduction du temps de travail, y compris le travail à temps partiel, la retraite progressive ou la diminution du travail en heures supplémentaires; l'aménagement du temps de travail avec toutes les variantes d'horaires et de flexibilité personnelle ou collective; les congés ciblés sur la famille, etc.

Des échanges à ne pas manquer, un monde à changer! C'est un rendez-vous.

Tous les détails concernant l'inscription seront disponibles sous peu sur le portail Internet de la FTQ: [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Ce colloque sera une occasion unique de définir les enjeux autour de cette question d'actualité, d'échanger sur les solutions mises de l'avant par les différents syndicats affiliés et aussi d'alimenter les débats dans les milieux de travail. Les services de la recherche et de la condition féminine de la FTQ planchent depuis déjà plusieurs mois sur la préparation de cet événement. Des rencontres terrain ont débuté avec des travailleurs et des travailleuses provenant de divers milieux de travail syndiqués et de différentes régions. Ces échanges alimenteront les contenus qui serviront à préparer le document d'appui qui sera discuté lors du colloque.

Stéphane Hudon, agent de développement à la Com-

mission de la construction du Québec (CCQ), affilié à la section locale 573 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), a fait partie d'un des groupes de discussion animés par le Service de la recherche de la FTQ. Pour lui, l'enjeu est de taille et sa section locale est déjà passée à l'action pour trouver des solutions afin d'accommoder ses membres. « Nous vivons chez nous deux grandes problématiques. Celle des jeunes familles avec enfants qui sont aux prises avec les problèmes de garde-rie et de transport alors que nous avons des horaires fixes qui débutent à 8 h 15. L'autre problématique importante est celle de la "femme-sandwich" prise entre les enfants et les parents vieillissants ».

## Une définition inclusive de la famille

Pour Stéphane Hudon, un des enjeux majeurs dans le dossier de la conciliation travail-famille réside dans la définition que nous donnons de la famille. « Il faut arrêter de définir la famille uniquement par les conjoints et les enfants. Il

## Michel Arsenault, conférencier du dernier super-conférence Molson

Le 8 avril dernier, quelque 120 convives étaient réunis à la brasserie Molson, pour le traditionnel super-conférence, afin de rencontrer le président de la FTQ, Michel Arsenault. Celui-ci a profité de cette occasion pour rappeler les valeurs et les visions communes qui unissent le milieu syndical



Michel Arsenault a remercié l'organisateur de l'activité et président de l'Association des présidents(es) et vice-présidents(es) des caisses de groupes, Denis Vézina, et a salué la présence du président du Conseil des représentants, Serge Tourangeau. De gauche à droite: Serge Tourangeau, Michel Arsenault et Denis Vézina.

et les caisses de groupes, ainsi que la contribution de la FTQ dans leur développement.

## BIENNALE DES FEMMES

Quand?

Le 10 novembre 2009

Où?

À l'hôtel Delta Montréal

Pour qui?

Les militantes en condition féminine et les personnes intéressées par les dossiers concernant les femmes dans les syndicats.

Plus de détails suivront sur le portail FTQ, section Femmes. Consultez-le régulièrement!

## Des retraités qui s'organisent et qui s'impliquent

Le 9 mars dernier se tenait le congrès de fondation de l'Association des syndicalistes à la retraite de la FTQ Laurentides-Lanaudière. Il s'agit du deuxième regroupement de syndicalistes à la retraite (RSR) à voir le jour. Espérons que cela servira d'inspiration aux personnes à la retraite des autres régions du Québec.



**Nouvel exécutif :** À l'avant: Claudette Lacelle, Yves Champagne et Lucie Clément. À l'arrière: Maurice Franc, Ronald Lavigne, Maurice Marchand et Réjean Riopel. Élisabeth Meunier est absente de la photo.

### Une tradition qui ne se perd pas

Le 18 mars dernier, des membres du Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) du Montréal métropolitain ont, pour la troisième année consécutive, participé à la cueillette de fonds organisée par la section locale 301 du SFCP (cols bleus regroupés de Montréal). L'opération couvrait 16 stations de métro et a

permis d'amasser la somme de 16 666,67\$ (environ 1 500\$ de plus que l'année dernière) qui a été remise à l'Accueil Bonneau.

### Vous prenez bientôt votre retraite ?

Vous avez plein de projets en tête, mais vous souhaitez aussi pouvoir continuer à vous impliquer dans le mouvement syndical? Le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) est là pour vous. Votre syndicat local ou votre association de personnes à la retraite peut s'affilier au RSR et vous y déléguer. Vous pouvez aussi devenir membre du RSR sur une base individuelle. Si vous habitez à l'extérieur de la grande région du Montréal métropolitain ou de celle de Laurentides-Lanaudière, vous êtes invités à contacter votre Conseil régional FTQ qui vous fournira des ressources pour mettre sur pied un RSR dans votre région.

### Ce n'est pas parce qu'on devient retraité qu'on doit baisser les bras et se taire!

Pour la région du Montréal métropolitain :

Tél. : 514 387-3666 / Téléc. : 514 387-4393

Courriel : [rftqmm@videotron.ca](mailto:rftqmm@videotron.ca). Vous pouvez également consulter notre portail Internet : [www.rsr-crmftq.org](http://www.rsr-crmftq.org)

Pour la région de Laurentides-Lanaudière :

Tél. 450 431-6659 / Téléc. : 450 438-0567

Courriel : [ftql-l@qc.aira.com](mailto:ftql-l@qc.aira.com)

## UNE SCULPTURE POUR HONORER LA MÉMOIRE DE SALVADOR ALLENDE

C'est un jeune artiste montréalais, Michel de Broin, qui a remporté le concours d'art public visant à créer une oeuvre à la mémoire de Salvador Allende. Ce concours était organisé par la Ville de Montréal, en partenariat avec la communauté chilienne de la métropole et la Fondation Salvador Allende, dont la FTQ est membre. La sculpture sera érigée dans les jardins des Floralies dans le parc Jean-Drapeau à l'île Notre-Dame.

Cette oeuvre a pour objectif de saluer les valeurs humanitaires qui ont guidé la vie de Salvador Allende et, en même temps, rendre hommage aux Montréalais d'origine chilienne, dont certains ont milité activement dans le mouvement syndical, comme notre collègue et ami Ozvaldo Nunez au sein de la FTQ. Pour la communauté, il s'agit aussi de rappeler l'essence du projet politique du président Allende, celui d'une voie chilienne vers le socialisme. Ce projet a été brutalement interrompu par le coup d'État du général Pinochet, le 11 septembre 1973, qui a entraîné la mort de Salvador Allende et de milliers de Chiliens.

La sculpture en béton proposée par Michel de Broin est un arbre qui symbolise l'enracinement du peuple chilien, à la fois au Chili et en terre d'Amérique. Michel de Broin souligne que l'une des caractéristiques de sa sculpture, l'arche, «est la forme utilisée pour faire un pont...», un pont, ici, «entre le Chili et le Québec». Avec son arbre de béton, l'artiste rejoint le grand écrivain socialiste chilien, Pablo Neruda, qui, dans son poème «Vegetationes», parle de l'arbre du peuple».

Une série d'activités de financement est toujours en cours pour concrétiser ce projet. Pour contribuer ou pour plus de détails, contactez Denise Gagnon au Service de la solidarité internationale de la FTQ au 514 383-8014.

MISSION SYNDICALE EN HAÏTI DU 25 MARS AU 15 AVRIL 2009

## Renforcement du mouvement syndical haïtien : une action pour mondialiser nos solidarités!

LA FTQ OFFRE UN PROGRAMME D'APPUI AUX SYNDICATS DES SERVICES PUBLICS ET DU TRANSPORT EN HAÏTI DEPUIS PRÈS DE 30 ANS. LES SYNDICATS HAÏTIENS TENTENT, CONTRE VENTS ET MARÉES, DE SE FAIRE RECONNAÎTRE AFIN DE DONNER UNE VOIX VÉRITABLE AU MOUVEMENT SYNDICAL DANS UN CONTEXTE D'INJUSTICES SOCIALES DIGNES DU MOYEN ÂGE.



La mission s'est conclue par une conférence de presse dans les locaux de la coordination syndicale FTQ pour dénoncer la situation actuelle en Haïti. Sur la photo: Jean Mabou, Syndicat des employés de Téléco (SOETEL), Odette Gagnon, SCEP, Denise Gagnon, FTQ, Jean Estima, Syndicat des Postes d'Haïti (SPH), Mikerlande Legrand, coordonnatrice du projet FTQ.

Ce pays voisin, d'où proviennent plusieurs de nos membres, est non seulement victime de toutes les catastrophes (dictature, désastres écologiques, pauvreté endémique) mais est maintenant devenu un laboratoire pour les entreprises multinationales en mal d'ex-

ploitation. Dans le contexte mondial, les quelque vingt grandes familles (l'oligarchie) soutiennent, pour concurrencer la Chine et conserver leurs privilèges, un désengagement complet de l'État dans plusieurs domaines essentiels (santé, éducation, énergie, communication, transport).

### Quand tu veux tuer ton chien, tu l'accuses d'avoir la rage!

Tous les services publics sont laissés dans un délabrement incroyable pour faire toute la place au privé. Au moment du passage de la délégation FTQ, les membres du Syndicat des postes n'étaient pas payés depuis plusieurs mois. Le mince chèque émis pour calmer leur colère pendant la grève n'a pas été honoré par la banque! En outre, les 2 000 personnes salariées de la Téléco, licenciées l'an dernier, n'ont toujours pas touché les prestations auxquelles elles ont droit. Plusieurs dirigeantes et dirigeants syndicaux sont d'ailleurs régulièrement congédiés.

Lors de cette mission, une série d'activités de formation et d'organisation a été tenue à Port-au-Prince avec le concours des syndicats FTQ (SCEP, TCA, STTP, SFCP) et avec le support de Plan Nagua, de la FIQ et de la FNEEQ. Un rapport complet sera bientôt disponible sur le portail de la FTQ.

## ENTRAIDE SYNDICALE

### La relève : un thème d'actualité!

Quelque soixante personnes ont participé, les 17 et 18 avril dernier à Victoriaville, à la 13<sup>e</sup> Rencontre annuelle du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales des régions de l'Estrie et de la Mauricie - Centre-du-Québec. Le thème de la conférence d'ouverture,

«Pas d'avenir sans relève», a été lancé par une pièce de théâtre jouée par des délégués sociaux et déléguées sociales (DS). Les personnes présentes ont profité de l'occasion pour donner leurs opinions concernant la relève des DS dans leur section locale. Le confrère René Roy est venu souligner l'importance du réseau d'entraide. Les collaborateurs de Centraide étaient représentés par Annie Jean, directrice générale de Centraide Centre-du-Québec. De plus, Marie-Michèle Lemaire de l'organisme «Panda» a présenté les services de son organisme qui œuvre auprès des gens touchés par le déficit de l'attention. La soirée s'est ter-

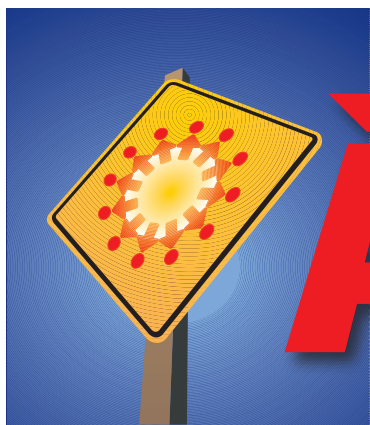
minée par le verre de l'amitié, qui a permis des retrouvailles touchantes des «aidants» des Conseils régionaux FTQ Mauricie - Centre-du-Québec et Estrie.

La journée du samedi a été l'occasion d'échanger et de discuter sur les façons d'assurer une relève de militants «aidants» dans les milieux de travail et les sections locales. D'autres suggestions apportées lors de cette rencontre sont énumérées dans le rapport synthèse de la consoeur Johanne Deschamps, conseillère régionale FTQ dans Laurentides-Lanaudière. Ce rapport est disponible dans les bureaux des deux conseils régionaux.

### CONFÉRENCE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Cette année, la conférence se tiendra durant la soirée du 7 et toute la journée du 8 octobre 2009 à l'Hôtel Auberge Universel, situé au 5000, rue Sherbrooke Est à Montréal. Le thème : « Du travail et de la reconnaissance ». Tous les détails seront annoncés sur le site du Conseil et dans L'infoCONSEILméto.





# À la Source

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

## La FTQ a tenu une vigile de nuit devant le parlement de Québec



DES MEMBRES DE PLUSIEURS SYNDICATS DE LA FTQ ONT SOULIGNÉ LA JOURNÉE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL EN TENANT UNE VIGILE DANS LA NUIT DU 28 AVRIL DERNIER DEVANT LE PARLEMENT. DES CROIX ONT ÉTÉ PLANTÉES SUR LE TERRAIN DE L'ESPLANADE DU PARLEMENT, TRANSFORMÉ POUR L'OCCASION EN CIMETIÈRE POUR COMMÉMORER LES 195 PERSONNES MORTES À CAUSE DE LEUR TRAVAIL EN 2008.

### Des outils pour changer les choses

Les outils de prévention existent et sont déjà prévus à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* adoptée il y a 30 ans. Il n'en tient qu'au gouvernement de passer à l'action et d'adopter les décrets. «*En 2007, 132 107 personnes ont subi des blessures dans le cadre de leur travail, c'est pratiquement un travailleur sur 23, ça n'a aucun sens. Les comités de santé et sécurité au travail, les représentants à la prévention et les programmes de prévention peuvent aider à diminuer le nombre de personnes victimes d'accidents de travail.*

«*Le gouvernement a déjà fait un pas dans la bonne direction en haussant le montant des amendes imposées aux entrepreneurs négligents et en augmentant les indemnités aux héritiers en cas de décès. Québec ne doit pas s'arrêter à mi-chemin et doit faire en sorte que les hommes et les femmes qui, au matin, quittent leur conjoint et leurs enfants pour aller travailler, puissent prendre le repas en famille le soir venu*», a ajouté Michel Arsenault.

Cette vigile a été l'occasion de dénoncer, une fois de plus, le trop grand nombre de personnes qui sont tuées ou blessées au travail et de revendiquer l'application de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. «*Nous avons un devoir de mémoire et ce que l'on souhaite, c'est mettre fin à cette hécatombe en donnant accès aux outils de prévention. Il est inacceptable, qu'encore aujourd'hui, 87 % des personnes en emploi n'aient pas accès aux outils de prévention prévus par la Loi de 1979*», a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Celui-ci a tenu un point de presse à l'aube. Il a rappelé l'importance de promouvoir davantage la prévention et la réadaptation. «*Nous ne pouvons plus tolérer que des travailleurs et des travailleuses se fassent tuer en pratiquant leur métier*», a-t-il dit.

JEAN LAVROVICH



PHOTOS ANNIE THÉRIAULT ROUSSEL

### La construction : 5% de la main-d'œuvre, 26% des décès

Le secteur de la construction doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, bon an mal an, 20 à 60 travailleurs de la construction se font tuer en pratiquant leur métier. Les travailleurs de la construction ne représentent que 5% de la main-d'œuvre du Québec, mais ils sont victimes de 26% des décès accidentels.

# Les assignations temporaires, la suite

DANS LE DERNIER NUMÉRO DU MONDE OUVRIER, NOUS AVONS ABORDÉ LA QUESTION DES PROBLÈMES VÉCUS DANS LE PROCESSUS DES ASSIGNATIONS TEMPORAIRES. VOYONS MAINTENANT COMMENT CELA SE TRADUIT DANS LA RÉALITÉ.

Un travailleur est préposé à l'entretien mécanique dans une entreprise. Appelons-le monsieur G. Mal. Un jour, alors qu'il exécute son travail normalement, il ressent une vive douleur dans le bas du dos au moment de déplacer une pièce d'équipement.

Il ne se sent plus capable de continuer son travail et en informe son employeur. Celui-ci, qui veut le bien de son employé, l'informe qu'il doit se rendre à la clinique médicale située tout près de l'entreprise. Avant que monsieur Mal ne quitte son bureau, son employeur ouvre un classeur, y trouve l'onglet « dos » et en sort une enveloppe adressée au médecin. Il demande à M. Mal de la lui remettre. On l'informe aussi qu'il y va de son intérêt de revenir porter les documents que le médecin lui remettra, car la demande à la CSST est longue et compliquée.

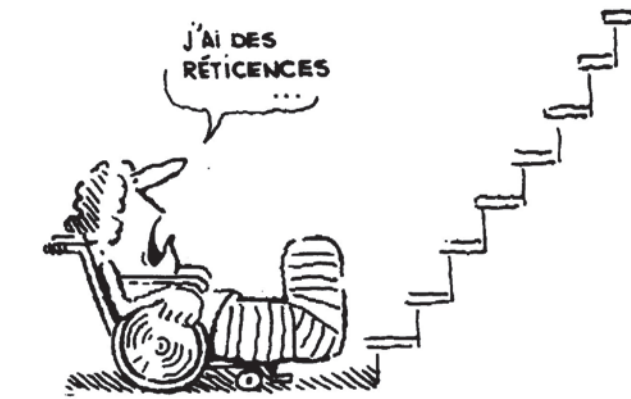
## Le diagnostic

Monsieur G. Mal se rend donc à la clinique. Le médecin le questionne et apprend qu'il s'agit d'un accident de travail. Son visage s'allonge. S'ensuit un examen sommaire et le diagnostic tombe : « entorse lombaire ». On lui prescrit des traitements de physiothérapie à raison de cinq fois semaine et des anti-inflammatoires, et on lui demande de revenir dans deux semaines. M. Mal remet au médecin l'enveloppe que lui a remis son employeur. Le visage du médecin reprend du tonus. Enfin un employeur consciencieux, qui tient à maintenir le lien d'emploi, le salaire, le réseau social du travailleur et qui agit pour prévenir la chronicité. Il s'empresse d'approuver l'assignation temporaire proposée. Un travail général de bureau ne peut que favoriser la réadaptation de M. Mal.

De retour chez son employeur, on informe notre ami qu'il sera, dès le lendemain matin, assigné au service de la comptabilité pour y faire du classement de documents, qu'il maintiendra son horaire de travail, son salaire et qu'il ne sera plus tenu de travailler au quart de soir et de nuit. M. Mal est un peu inquiet, il est beaucoup plus à l'aise dans sa tâche de mécanicien.

## La réadaptation ?

Le jour suivant, il se présente au service de la comptabilité où personne n'a été informé de sa venue. On finit quand même par lui trouver un pupitre et une chaise chambranlante, c'est sûrement favorable à sa réadaptation. On lui apporte une boîte de documents (35 lb) qu'on lui demande de vérifier en éliminant tout ce qui a plus de cinq ans. Facile, se dit-il. Au moment de la pause, il se rend à la cafétéria pour



ses collègues, que quelque chose ne va pas. Normalement il aurait dû se rapporter au quart de nuit. Mais puisqu'il est en assignation temporaire, ses collègues doivent le remplacer : leur tour revient donc plus souvent. Ils ne lui en veulent pas personnellement, sauf que...

## ...et ça continue

Les journées passent, les collègues de M. Mal commencent à s'informer d'une éventuelle date de retour à son poste régulier. On lui fait aussi remarquer qu'il fait très chaud et qu'il doit être bien content de travailler dans un bureau climatisé et on suggère, à la blague, qu'il prolongera la situation jusqu'à la fin de l'été.

Les semaines passent, l'état de notre ami s'améliore, mais pas assez rapidement au goût, ni de son médecin, ni de son employeur. Ce dernier le réfère à un éminent spécialiste des maux de dos, le Dr Spitzer. Ce spécialiste, fervent pratiquant de la méthode « envoye va travailler », lui explique que c'est

son activité restreinte qui allonge la période de guérison. Il demande aussi à M. Mal de passer une résonance magnétique. À la lecture des résultats, le Dr Spitzer pose un diagnostic d'arthrose lombaire. Il informe l'employeur de M. Mal que

l'entorse est guérie, mais que c'est l'arthrose qui génère la douleur et qu'il s'agit d'une condition personnelle.

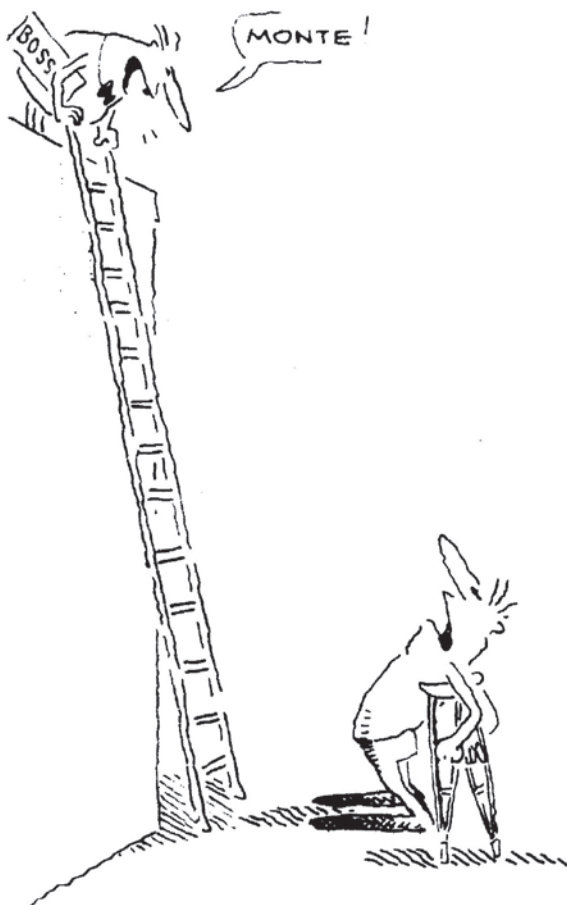
M. Mal a rapidement terminé le classement des documents. On est très satisfaits de son travail à la comptabilité. Tous ces documents que personne ne consultera jamais sont enfin élagués et classés. M. Mal se voit donc assigner la tâche de classer des factures en les séparant selon qu'il s'agit de comptes clients ou de comptes fournisseurs et de vérifier les entrées au journal des achats.

## Encore la réadaptation !

L'automne arrive et survient la première neige. M. G. Mal doit dégager sa voiture pour se rendre au travail, mais son mal de dos est toujours présent et ses douleurs augmentent lorsqu'il doit pelleter. Il demande à la CSST s'il peut se faire rembourser les frais de déneigement. On lui répond qu'il doit d'abord bénéficier d'un programme de réadaptation. Pourtant, tout le monde lui parle de réadaptation, son médecin, son employeur, le Dr Spitzer; il est perplexe....

Le lendemain, nouvelle bordée de neige. Il est incapable de pelleter et décide de demeurer à la maison. Le jour suivant, son employeur le questionne sur son absence de la veille et l'informe qu'il ne sera pas rémunéré pour cette journée. M. Mal est déconfit. À la pause il raconte ses problèmes à ses collègues et certains lui suggèrent de consulter son syndicat.

Vous connaissez la suite....



voir ses collègues. Ceux-ci s'informent de son état de santé et compatissent avec lui. L'employeur de M. Mal s'est chargé de l'horaire de sa physiothérapie qui commence la semaine suivante à 10h, tous les jours, justement à la clinique située tout près. C'est commode, non? Ainsi, il pourra se présenter au travail à 8h, quitter au moment de sa pause à 9 h 30, et être de retour vers 11 h 15 pour compléter sa journée de travail.

Au milieu de la semaine suivante, M. Mal perçoit, au moment de rencontrer

## À vos agendas!

Rencontre des représentants et des représentantes à la prévention les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009 à Trois-Rivières. La convocation et l'ordre du jour seront acheminés aux sections locales en juin.

Visitez le portail FTQ pour plus de détails : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

## La belle excuse

En ces temps de crise économique mondiale, les entreprises se battent pour survivre. Quels sont les effets de la crise sur les conditions de travail, et particulièrement en santé et sécurité du travail ?

On doit d'abord se rappeler que la mondialisation avait déjà provoqué d'importants changements sur les lieux de travail. Privatisations, restructurations, changements à l'organisation du travail ont directement influencé les conditions en santé et en sécurité du travail. À ceci s'ajoute maintenant la crise économique. Les travailleurs et les travailleuses craignent de perdre leur emploi; les baisses de production, les exigences croissantes d'un poste et les modifications d'horaire ont des conséquences négatives sur la santé et la sécurité des personnes en emploi.

Certaines entreprises seront tentées de réduire les ressources allouées en SST. Pire encore, les milieux de travail où la culture SST était absente ne considéreront pas un investissement en prévention comme étant rentable. Pourtant, ces employeurs sont souvent ceux qui affirment que leurs ressources humaines sont ce qu'ils ont de plus précieux. De plus, de nombreuses études démontrent qu'un investissement en prévention est rentable et que les coûts réels d'une lésion professionnelle vont bien au-delà des montants d'indemnisation.

Les gestionnaires à courte vue vont vanter les bienfaits de l'évaluation et de la gestion des risques (ça ne coûte pas cher). Mais qui le prend le risque? Qui vit avec les conséquences quand la gestion s'est trompée? Toujours les travailleurs et les travailleuses. Et ensuite les gestionnaires investiront des sommes mirobolantes en frais juridiques pour contester les réclamations et ainsi maintenir artificiellement un dossier sans taches.

Ne nous laissons pas bernier par cette « belle excuse » de la crise économique.

La vraie prévention, bon temps mauvais temps, c'est, et ce sera toujours l'élimination à la source des risques.

Pas de risques, pas de blessés et pas de décès!



# Notre histoire syndicale

## FIGURES DU MOUVEMENT OUVRIER

### Louis Guyon, le long chemin d'un précurseur oublié

« ON LUI DOIT PRESQUE TOUTE LA LÉGISLATION OUVRIÈRE QUE NOUS AVONS DANS NOS STATUTS PROVINCIAUX, CAR PENDANT PLUS DE QUARANTE ANS, IL COLLABORA À TOUTES LES MESURES TENDANT À AMÉLIORER LE SORT DE LA CLASSE OUVRIÈRE... LA CLASSE OUVRIÈRE PERD UN AMI SINCÈRE ET UN PROTECTEUR DÉVOUÉ. »

Le Monde Ouvrier, novembre 1933.



Louis Guyon est né à Sandy Hill, aujourd'hui Hudson Falls, dans l'État de New York, le 3 juillet 1853. Sa famille revient au Québec en 1858. Il sera éduqué chez les Frères des écoles chrétiennes, puis recevra une formation d'ouvrier machiniste. Marié à Victoria Lefebvre, il aura 9 enfants, dont un garçon, Louis Oscar, qui deviendra également inspecteur du travail. Guyon fut aussi l'auteur de 14 pièces de théâtre, dont 11 furent jouées au Québec, partageant souvent la scène du Théâtre National avec Colombine, auteure de pièces à saveur patriotique, pseudonyme d'Éva Circé-Côté, collaboratrice au Monde Ouvrier durant près de 30 ans sous le pseudonyme de Julien St-Michel.

#### Montréal, 15 novembre 1933

À l'âge vénérable de 80 ans, s'éteignait à son domicile du 3434 rue Laval, Louis Guyon, retraité depuis seulement deux ans du poste de sous-ministre au Travail dont il fut le premier titulaire au ministère des Travaux publics. Quelques jours plus tard, en la paroisse St-Louis-de-France étaient chantées ses funérailles dans la chapelle voisine de l'Institut des sourdes-muettes. On y a vu bien sûr des hommes politiques et des fonctionnaires, mais aussi des gens de théâtre et plusieurs syndicalistes, dont bien évidemment au premier chef Gustave Francq, Adolphe Gariépy, Achille Latreille, Ben Drolet et Joseph Ainey. Revenons cinquante ans en arrière.

#### Cesser de mourir à l'ouvrage

En 1884, le député Joly de Lotbinière présente un projet de loi à l'Assemblée législative pour « étendre et définir l'obligation des patrons d'indemniser leurs employés pour les dommages corporels éprouvés par ces derniers dans la prestation de leurs services. »

Et de lancer : « Combien n'arrive-t-il pas d'accidents causés par la négligence coupable de patrons qui ne s'occupent guère de diminuer ces risques? »

Le bill est bien sûr battu, mais le gouvernement adopte néanmoins en 1885 la Loi des manufactures de Québec et l'Acte pour protéger la vie et la santé des personnes employées dans les manufactures qui serviront d'assises, en 1888, à l'embauche des premiers inspecteurs du travail, un délai qui s'explique par l'opposition du clergé à la présence de Chevaliers du travail qu'il associait à la pernicieuse franc-maçonnerie. C'est le début de la longue et fructueuse carrière de ce précurseur que fut Louis Guyon.

#### Le choix du mouvement ouvrier

Guyon n'est pas un inconnu dans le milieu ouvrier. Ouvrier machiniste, un métier qu'il exercera jusqu'en

1885, il est membre des Chevaliers du travail. Il est élu « maître ouvrier » de l'assemblée La Concorde et secrétaire de l'assemblée de district 114 en 1885.

Il devient, le 12 janvier de l'année suivante, le premier président du Conseil central des métiers et du travail de Montréal (l'ancêtre de l'actuel CRFTQ Montréal métropolitain), unifiant Chevaliers du travail et syndicats internationaux dans une même organisation.

Lorsque le gouvernement d'Honoré Mercier procède à la nomination des premiers inspecteurs, Guyon jouit du support de l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est le 8 mai 1888 qu'il est nommé inspecteur des manufactures au sein du Département de l'Agriculture et de la Colonisation, aussi incongru cette tutelle puisse-t-elle paraître aujourd'hui!

Ses sympathies syndicales ne se démentiront jamais et marqueront toute l'évolution des législations ouvrières sur plus de quarante ans.

#### Du travail des enfants aux accidents de travail

Il lance bientôt une campagne afin de faire passer de douze à quatorze ans l'âge minimum d'embauche des garçons et réclame des normes minimales d'instruction pour les enfants obligés de travailler.

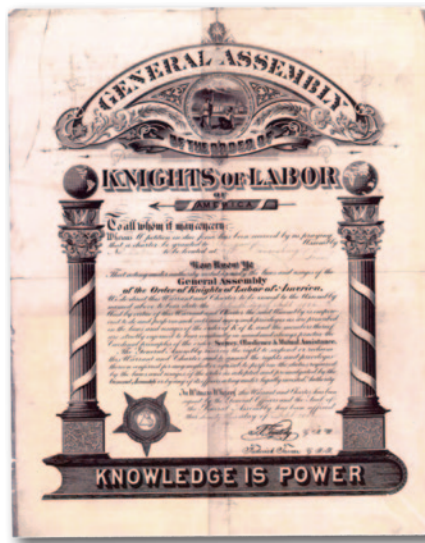
Mais c'est surtout toute la problématique des accidents de travail qui le turlupine, une véritable obsession qu'il partage avec son ami Gustave Francq qu'il continuera à côtoyer lorsque ce dernier sera nommé à la tête de la Commission du salaire minimum.

En 1889, il représente le gouvernement au premier Congrès international des accidents de travail à Paris. Il en revient avec l'idée d'une exposition sur les moyens de prévenir les accidents de travail, qui permettrait de voir et d'observer des dispositifs de prévention intégrés aux machines.

L'exposition, financée par le gouvernement et des industriels, est inaugurée en septembre 1901 dans l'ancienne chapelle Saint-Gabriel, située à l'angle des rues St-Gabriel et St-Jacques. Faute de fonds, elle fermera ses portes en 1903, mais Guyon n'est pas en reste.



Une des trouvaillles de Guyon, un balcon ajustable pour le lavage des châssis.



Une charte du Noble Ordre des Chevaliers du Travail, émise par le Grand-Maître aux assemblées locales et de district.

Il va réclamer l'ouverture d'un Musée de la sécurité, comme il en existe dans plusieurs pays d'Europe, pour y présenter « des appareils destinés à faire connaître les meilleurs moyens de protéger les ouvriers contre les accidents de travail ».

Inauguré en août 1909, le musée sera réaménagé à l'École technique de Montréal, à l'angle des actuelles rues Jeanne-Mance et Président-Kennedy, pour sombrer doucement dans l'oubli, les artefacts ayant aujourd'hui disparu.

#### Place aux femmes!

Malgré les réserves de James Mitchell, l'inspecteur nommé sur recommandation des employeurs, Louis Guyon accueille avec ouverture la nomination, en 1896, de deux inspectrices (sur un total de cinq inspecteurs!), Louisa King et Louise Provencher, lesquelles étaient surtout affectées aux secteurs d'emploi traditionnellement féminins, comme le vêtement et le textile. Guyon avait été marqué par l'aventure rocambolesque d'une inspectrice américaine qui avait dû suivre des cours de droit devant

le refus d'avocats de transiger avec elle parce qu'elle était une femme!

Quant à Guyon lui-même, il deviendra inspecteur en chef du Service d'inspection provincial le 28 décembre 1900 et enfin, le 15 avril 1919, il deviendra le premier sous-ministre du ministère des Travaux publics et du Travail, un poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite le 13 novembre 1931, à l'âge de... 78 ans! Pendant tout ce temps, il a mené une vie parallèle d'auteur et de dramaturge

reconnu dont les pièces de théâtre lui valurent les Palmes académiques de France! Mais il s'agit là d'une autre histoire.

#### L'ancêtre des Guyon d'Amérique

Louis Guyon aimait à rappeler que son ancêtre Jean Guyon, ouvrier maçon, était arrivé en Nouvelle-France en 1634 avec son épouse Mathurine Robin et leurs 8 enfants!

Il participa à la construction du manoir de Beauport et, selon les Relations des Jésuites, il défila en 1646 à la procession du Très Saint-Sacrement à la tête de la Corporation des maçons, avec les représentants des corporations d'autres métiers, boulangers, charpentiers, taillandiers et brasseurs, à la manière des premières sociétés protectrices du Vieux Continent, ce dont Louis Guyon n'était pas peu fier!

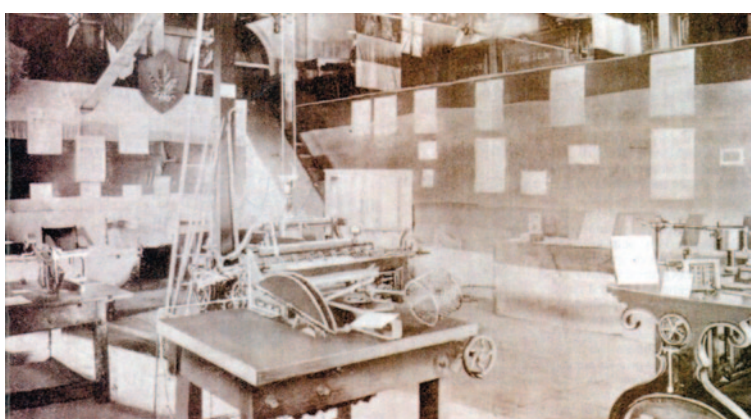
#### Mais que fait Céline Dion dans toute cette histoire?

Devinez! Madame Angélie descend en ligne directe de Jean Guyon, et de la branche aînée en plus, comme notre Louis Guyon!

À L'Islet, en février 1722, Louis Guyon épouse Marie-Geneviève Lamarque, et transforme son nom en Dion, nom qui se maintient jusqu'au père de Céline, Adhémar Dion, père de 14 enfants!

Avec au départ un Jean Guyon arrivé avec ses 8 enfants en 1634, et dont le fils aîné Jean a laissé 13 enfants du même nom, faut pas s'excuser d'être tricotés serrés au Québec!

Le Vieux Gustave



Une vue de l'exposition de machines sécuritaires, ouverte au public en 1901, à l'instigation de Louis Guyon.



## BIENTÔT LES VACANCES !

La direction et toute l'équipe de la FTQ vous souhaitent de bonnes vacances et un repos bien mérité.

Le Monde ouvrier fait relâche jusqu'en septembre. Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous en informer en remplissant le coupon qui se trouve en page 12 et en nous le retournant avec l'étiquette de votre ancienne adresse.

Vous pouvez aussi effectuer des changements d'adresse et des nouveaux abonnements directement en ligne, sur le portail de la FTQ à : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca) sous la rubrique Publications.

Vos suggestions d'articles et vos commentaires sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à nous écrire : [igareau@ftq.qc.ca](mailto:igareau@ftq.qc.ca)

**VACANCES  
DE LA CONSTRUCTION  
DU 19 JUILLET  
AU 1<sup>er</sup> AOUT 2009**

## Bravo à nos lauréates!

Le 4 mai dernier, lors du gala national du concours *Chapeau, les filles!*, Danielle Casara, vice-présidente représentant les femmes de la FTQ, remettait les trois prix Équité aux lauréates Annie Drouin, élève en techniques d'usinage, Judith Couture, élève en boucherie de détail, et Calia Pilon, étudiante en technologie de l'architecture.



## CLINIQUE DE SANG DE LA FTQ Les donateurs et les bénévoles toujours au rendez-vous !



La traditionnelle clinique de sang de la FTQ, qui s'est déroulée le 29 avril dernier, a permis à 141 personnes de faire des dons de sang. Les coordonnateurs, Gérald Castilloux (FIPOE) et Sylvie Desgagnés (AIFTQ), tiennent à remercier tous les donateurs et les bénévoles. Un merci tout particulier aux bénévoles du local AMI et de la FIPOE qui ont, encore une fois cette année, fait un travail extraordinaire. Merci!

## FERNAND DAoust HONORÉ PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'ancien secrétaire général et président de la FTQ, Fernand Daoust, est le récipiendaire du prix Gérard Tremblay du Département des Relations industrielles de l'Université Laval. Le prix lui a été remis le 27 avril dernier à Québec.



Dans son allocution, le directeur du département, Paul-André Lapointe, a rappelé le parcours exceptionnel de Fernand Daoust, qu'il a décrit comme « un pilier du syndicalisme québécois » dont la contribution en faveur d'un Québec meilleur est notoire.

Paul-André Lapointe a rappelé que Fernand Daoust a participé à toutes les grandes réalisations du syndicalisme québécois des années 70 et 80, notamment celles reliées à la promotion du français comme langue de travail. « Il a été également un fervent promoteur de l'identité québécoise. À ce dernier chapitre, il a été le principal artisan d'une longue lutte à l'intérieur du Congrès du travail du Canada (CTC) en vue de l'obtention d'un statut particulier pour la FTQ au sein de la centrale syndicale canadienne. »

Fernand Daoust, quant à lui, a révélé l'admiration qu'il vouait à l'institution qui lui rendait hommage : « Pendant toutes ces années, j'ai eu le privilège d'être le témoin de la transformation du Québec. J'ai eu la chance de côtoyer les principaux artisans de sa rénovation et de son émergence comme société moderne, créatrice et dynamique. Ce Québec (...), je peux affirmer aujourd'hui que nous le devons en bonne partie à des institutions comme la vôtre. »

« Lorsqu'on a passé sa vie à oeuvrer au sein d'un mouvement collectif, on ne saurait s'approprier individuellement de tels honneurs. Ce prix, je l'accepte avec plaisir, mais je le partage avec l'organisation syndicale au sein de laquelle j'ai évolué, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Mes faits et gestes tant sur le plan syndical, social ou politique sont en effet indissociables de ce grand mouvement auquel je suis toujours associé. »

## LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC DIT NON À LA RADIO-POUBELLE

« En ces temps difficiles, la population de l'Abitibi-Témiscamingue n'a surtout pas besoin d'une radio-poubelle et réclame des médias respectueux de la dignité humaine. »

C'est en ces termes qu'a été lancé, le 6 mars dernier, le Collectif Carré d'agneau pour une radio qui a bon goût. Ce Collectif dénonce de façon pacifique les pratiques grossières, vulgaires, misogynes, antisyndicales, antifonctionnaires, homophobes, mensongères, dégradantes et rétrogrades.

En réaction à ce Collectif, qui a réuni plus de 80 personnes lors de son lancement en conférence de presse, Radio Nord Communications (RNC) Média a annoncé le congédiement de son animateur vedette et a mis fin aux contrats d'André Arthur et du Doc Mailloux. Le Collectif, composé de groupes sociaux de même que de la FTQ et du député du Bloc Québécois, va continuer sa vigie des médias régionaux.

Bravo!



Madeleine Perron, Conseil de la culture, Philippe Marquis, Réseau d'éducation populaire, Nicole Côté, bureau de Marc Lemay député du Bloc Québécois, Sébastien Laplante, citoyen, Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ, Bertrand Boucher, citoyen.

## Bonne Semaine des services de garde en milieu scolaire (SGMS)

Du 24 au 30 mai 2009 se tient la Semaine SGMS. La FTQ profite de cette semaine de reconnaissance pour souligner l'excellent travail des 12 500 éducatrices et techniciennes en SGMS au Québec. Votre travail est essentiel pour la bonne marche de notre système d'éducation et de soutien à la famille. Votre apport permet à près de 225 000 élèves de poursuivre leurs apprentissages et leur développement dans un environnement ludique et sécurisant. En soi, vous participez à construire notre société de demain.

## LES MOTS QU'IL FAUT

### WATERLOO, un nom bien français

Comment se fait-il que nombre de personnes appellent Oua-teur-lou cette ville du Québec? En fait, elles imitent les anglophones en pensant que c'est un nom anglais. Voilà!

Or, Waterloo est un village de Belgique que tous les Wallons appellent Oua-tèr-lô et qui est situé dans la région francophone de ce pays, la Wallonie. C'est à cet endroit que Napoléon fut défait le 18 juin 1815.

On ne doit pas renoncer à la prononciation française de ce nom français chargé d'histoire, soit Oua-tèr-lô. Nous n'avons pas à imiter les anglophones qui prononcent Oua-teur-lou, tout comme ils disent Québec et Monn-tri-àll.

Note: Il en est de même de zoo, que les Québécois prononcent souvent à l'anglaise «zou», alors qu'ils disent bien «zo-ologique» et non «zoulogique».

## LISTE DES CONFLITS FTQ AU 14 MAI 2009

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Beaulieu Canada, usine 4	Acton Vale	63	UTIS	2009-03-20 (lock-out) 2009-03-24 (grève)
Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)
La Coop Profid'Or	Saint-Lin-Laurentides	32	TUAC-1991-P	2009-04-29 (grève)

## Insécurité pour les milliers de travailleurs et de retraités

Les récents recours des deux importants employeurs que sont AbitibiBowater et Smurfit-Stone pour se placer sous la protection des tribunaux inquiètent grandement les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ). Sans entrer dans les détails, disons que le fait de se placer sous la protection des tribunaux complique énormément l'application des conventions collectives. « Nous devons intervenir en Cour supérieure afin de s'assurer de l'application de celles-ci pour la protection des droits de nos membres, car tout ce qui est survenu avant la date du recours à la loi est gelé », a commenté

Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec. C'est ce qui a d'ailleurs forcé le SCEP à s'opposer à AbitibiBowater qui voulait faire annuler une bonification au régime de retraite au 1<sup>er</sup> mai 2009, tel que prévu à la convention collective. Si la Cour a donné raison au syndicat dans ce cas, AbitibiBowater a cependant été autorisée à surseoir aux paiements des cotisations d'équilibre dus au régime de retraite des employés, ce qui constitue une menace potentielle pour les rentes des retraités dans l'éventualité où la compagnie ferait faillite.

« Il faut bien comprendre que si la Cour avait autorisé l'employeur à annuler

cette clause de la convention collective, cela aurait pu être extrêmement dommageable pour l'ensemble des milieux de travail qui ont des difficultés financières. En effet, d'autres employeurs auraient pu être tentés de faire annuler des parties de convention collective sous prétexte de problèmes financiers », a expliqué Renaud Gagné. Le SCEP réclame en outre des modifications législatives afin que les régimes de retraite ne soient plus considérés comme des créances ordinaires.

Le SCEP représente près de 7500 travailleurs actifs chez AbitibiBowater et près de 1000 chez Smurfit-Stone. Au total, les deux compagnies comptent près de 10 000 retraités.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION EN PÉRIODE ÉLECTORALE

### La FTQ en appelle du jugement de première instance

La FTQ a donné mandat à ses procureurs d'en appeler en Cour supérieure d'un jugement la condamnant à des amendes pour avoir communiqué avec ses membres sur les enjeux électoraux en 2003, et plus particulièrement sur les attaques de l'ADQ contre le mouvement syndical, pour les privatisations en santé, en éducation, etc.

La cause en est une de liberté d'expression, garantie par les chartes canadienne et québécoise. La Loi électorale québécoise interdit à toutes fins pratiques à un tiers (syndicat, corporation, groupe communautaire, etc.) d'intervenir dans le débat électoral sauf si le coût de cette intervention est comptabilisé dans les registres d'un agent officiel de l'un ou l'autre des partis.

La FTQ a mis en preuve que le débat électoral, dans le contexte de la Loi actuelle, était monopolisé par les chefs de parti qui disposaient d'un quasi-monopole sur l'agenda électoral, sur le temps d'antenne et la couverture médiatique en général. Ainsi, même si la FTQ, ou l'un de ses affiliés, voulait dénoncer en conférence de presse des attaques gratuites d'un parti contre des valeurs qu'elle défend, elle devrait demander à un parti d'en comptabiliser les coûts dans ses dépenses électorales.

Au fédéral, il suffit de s'inscrire sur Internet à titre de tiers intervenant pour être en mesure d'engager des dépenses de 180 000 \$ pour faire valoir son point de vue. Il est pour le moins inconcevable, sinon ironique, que la FTQ puisse engager les ressources qu'elle juge adéquates pour défendre les intérêts de ses membres et de ses affiliés, ce qui est sa mission première, en tout temps sauf en période électorale québécoise, période pourtant privilégiée pour l'expression de tout débat démocratique.

## WAL-MART DE SAINT-HYACINTHE

### Une première convention collective

Quatre ans après l'obtention de l'accréditation syndicale, une première convention collective a été imposée au magasin Wal-Mart de Saint-Hyacinthe. Les quelque 180 travailleurs et travailleuses sont ainsi devenus le premier groupe d'un magasin principal Wal-Mart à obtenir la protection d'un contrat collectif de travail au Québec. La convention collective, obtenue par voie d'arbitrage, a été transmise le 8 avril dernier aux employés québécois et au plus grand détaillant au monde, après plus de quatre ans de contestations judiciaires, de négociations et de médiation.



Pour le directeur québécois des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), Louis Bolduc, il s'agit d'une victoire historique :

« Les travailleurs et les travailleuses du Wal-Mart de Saint-Hyacinthe ont fait preuve d'une solidarité et d'une détermination extraordinaires qui tracent la voie et qui servent de modèle pour beaucoup de personnes. Ils ont de quoi être fiers ! ». Celui-ci souligne également le travail acharné de toute l'équipe de la section locale 501 des TUAC qui a mené cette bataille historique aux côtés de ses membres.

Cette première convention, d'une durée de deux ans, prévoit des droits d'ancienneté, des augmentations salariales et, pour la première fois, une procédure de griefs ayant force obligatoire qui offre plus de stabilité, de justice et de dignité au travail. Les employés ont également obtenu la mise sur pied d'un comité en santé et sécurité du travail.

## BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

### LA FTQ SE PRONONCE EN FAVEUR DU PROJET MINIER AURIFÈRE DE MALARTIC

Le 15 avril dernier, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et le conseiller régional FTQ en Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec, Gilles Chapadeau, se sont rendus à Malartic afin de présenter le mémoire de la FTQ. « La FTQ estime que ce projet stimulera le développement socio-économique de la région, mais insiste sur l'importance de consulter et d'impliquer la

population, les organismes sociaux, environnementaux et syndicaux au projet », telles ont été, d'entrée de jeu, les déclarations de René Roy.

La FTQ croit que ce projet aura un impact positif sur l'économie régionale

durement affectée par la crise économique et les pertes d'emploi. La centrale considère qu'il est toutefois primordial que le BAPE s'assure que les préoccupations de la population soient prises en compte, particulièrement en ce qui a trait à l'impact environnemental du projet.

Le mémoire de la FTQ est disponible sur le portail FTQ : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Le conseiller régional FTQ en Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec, Gilles Chapadeau, et le secrétaire général de la FTQ, René Roy.



## BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / MAI 2009

- ▼ SFCP : Société de transport de Montréal, tous les établissements sur le territoire de l'employeur, la municipalité de Rivière-Beaudette, municipalité de Lacolle, tous les établissements sur le territoire de l'employeur;
- ▼ TUAC : Marché Port-Royal inc. (Bécancour), Marché Métro Plus (Shawinigan-Sud), Provigo Québec inc. (Princeville), Montréal Auto Prix inc. (Montréal);
- ▼ TEAMSTERS : Autobus des Collines inc. (Cantley), Groupe Compass (Québec) Itée (LaSalle), Recyclage La Forestière inc. (Lachine);
- ▼ SQEES : Bureau du coordonnateur du CPE Les soleils de Mékinac – (Saint-Tite et autres), Société Senna SENC., Seigneurie de Salaberry (Québec), L'atelier Flèche de fer inc. (Saint-Hubert);
- ▼ MÉTALLOS : Mométal Structures inc. (Varennes), Agence B.C.I.A. (Montréal), Sécurité des Deux Rives Itée (Sainte-Thérèse), Agence B.C.I.A. (Montréal), Océan Remorquage Montréal inc. (Montréal);
- ▼ TCA : Métro Nissan inc. (LaSalle);
- ▼ SCEP : Draximage division de produits pharmaceutiques spécialisés Draxis inc. (Kirkland);
- ▼ UES : Services d'hôtellerie Prestige inc. (Groupe Prestige Associés inc.) Longueuil;
- ▼ IATSE : Cinéma Le Clap (Sainte-Foy);
- ▼ SITBCTM : Produits alimentaires St-Hubert, division des rôtisseries St-Hubert Itée (Blainville);
- ▼ SPQ : La municipalité d'Entrelacs, Ville de Candiac, tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, la municipalité de Rivière-Beaudette;

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )
Courriel		Nombre d'exemplaires